

"Entre ciel et Terre", le rêve d'Icare réalisé pour trente parapentistes

Vols à émotions fortes au printemps grâce aux fortes ascendances thermiques ou vols contemplatifs, le soir, en été, le parapente peut contenter chacun, surtout dans l'enceinte d'un club comme "Entre ciel et terre".

Né en septembre 2005 autour de six parapentistes de Savoie, le club accueille aujourd'hui quelque trente membres, "volants ou non-volants" dans une ambiance très familiale et chaleureuse puisqu'il n'est pas rare qu'un barbecue solde une journée de vol.

Démocratique également puisque chaque membre est consulté pour toute prise de décisions ou d'orientations concernant la vie du club.

Comme aime à le dire son président, Benoît Jacrot, « le parapente est un sport individuel qui se pratique à plusieurs ». D'où l'intérêt du



Le club permet à ses membres de partager leur passion pour le vol libre et de découvrir de nouveaux sites dans une ambiance chaleureuse.

club. Il est en effet plus simple, en terme de logistique, d'avoir quelqu'un qui va vous déposer sur le site et revenir vous chercher sur le site d'atterrissage.

Et plus intéressant également de pouvoir échanger des conseils, des idées. Car aller tout seul sur un site nouveau est toujours un fac-

teur de risque : l'association est là pour faire découvrir de nouveaux sites comme Aiguebelette, le Sire (au-dessus de la Féclaz), le Sapenay (au bout du lac) ou la Combe de Savoie. Plus des sorties à la journée à Chamonix, par exemple.

Même si en temps normal, les membres de l'asso-



ciation volent le plus souvent au-dessus d'Aix : le club est en effet gestionnaire du "décollage des quatre vallées" au Revard (près du jardin botanique) ainsi que du site d'atterrissage au-dessus de Trévignin.

Le club, pour autant, ne vous enseignera pas l'art de vous déplacer dans les airs ;

pour cela il vous faudra faire appel à des professionnels mais dès que vous aurez acquis l'autonomie, vous pourrez rejoindre les membres de l'association.

Voile, sellette (siège), casque, radio, instruments de vol (facultatifs mais conseillés), parachute de secours, chaussures montan-

tes, combien vous en coûtera-t-il pour un équipement neuf ? Entre 5 000 et 6 000 € mais un matériel d'occasion à 1 500 € fera fort bien l'affaire pour débiter. A quoi il faudra rajouter l'assurance obligatoire, la licence fédérale et l'adhésion au club (20 € par an).

Certes, le parapente est catalogué comme sport à risques mais si risque il y a, c'est plutôt, selon le président du club, la faute du parapentiste : on doit toujours partir en s'interrogeant préalablement "est-ce que je peux voler compte tenu de mon niveau, de mon matériel, de la météo ?" Et savoir renoncer, même au dernier moment si les conditions ne sont pas optimales.

Sorties à ski, au bord de mer, week-ends, fête du club, fête des nouveaux membres, les membres de l'association sont occupés toute l'année, même l'hiver réservé à la préparation du brevet de pilote.

C.D.

Contact : www.ciel-et-terre.fr ou 06 60 08 22 38.